
SÉNAT
Université de Saint-Boniface
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : le jeudi 1^{er} juin 2023

Heure : 13 h

Endroit : par visioconférence

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- A1. Mot d'ouverture
- A2. Adoption de l'ordre du jour – annexe A2 (pp 1-2)

Section B : PROCÈS-VERBAL

- B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 avril 2023– annexe B1 (pp 3-6)
- B2. Suivi au procès-verbal de la réunion du 27 avril 2023

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

- C1. Rapport de la rectrice – annexe C1 (p 7)

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de question de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées à la secrétaire générale (dradi@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Section F : RAPPORTS DES UNITÉS ACADÉMIQUES

Les rapports d'étape des unités académiques sont présentés en novembre et février et les rapports annuels sont présentés en juin.

Section G : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Comité de mérite – annexe G1 (p 8)
- G2. Comité d'étude des cours et des programmes – annexe G2 (pp 9-13)

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

Section I : HUIS CLOS

- I1. Comité de mérite

Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- J1. Réunion du 17 mai 2023 – annexe J1 (pp 14-15)

Section K : AFFAIRES NOUVELLES

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 15 juin 2023 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire générale,



Debra Radi